

Se marier et durer

Père Pierre-Marie Castaignos
Éditions Salvator ; 2012.

Notes personnelles :

Livre difficile à résumer : il faut le lire ! Il aborde bien la question des fiançailles, sans se substituer à une préparation en bonne et due forme. Disons que c'est un parfait complément.

Les remarques ou l'établissement d'un dialogue sont possibles via des mails à : semarieretdurer@gmail.com

Des livres sont conseillés en bas de page :

Pr Israël Nisand et allia, Et si on parlait de sexe à nos ados ? Pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles, Editions Odile Jacob, 2012.

Jean Monbourquette, Comment pardonner ?, Bayard, 2001.

Un couple peut-il s'aimer toute sa vie ? Oui. Mais à certaines conditions...

Le mariage, c'est un peu comme l'auberge espagnole : on y trouve ce qu'on y apporte !

1 Se marier avec une bombe à retardement ?

Ceux qui accompagnent les fiancés au mariage sont des démineurs ! Ils doivent déceler les difficultés cachées. Il faut donc un dialogue en vérité avec le couple, dans la durée, dans un contact personnalisé. Les fondations disent quelque chose de la maison qui sera posée dessus.

D'abord : quelle est la conception que chacun se fait de l'amour ? Est-on conscient qu'une vie à deux sans frictions n'est pas réaliste ? Qu'aimer, au-delà de ressentir ou d'espérer, c'est vouloir, choisir, décider ? Que l'amour réclame l'altérité, c'est-à-dire autant la complémentarité que la radicale différence ?

Chacun doit être attentif à la façon qu'a l'autre d'appréhender le monde qui l'entoure, à son sens de l'humour, à sa façon de prendre la vie. Il faut s'assurer de la réciprocité des sentiments et de l'attention. Et prévoir les moyens de résister à l'érosion due au temps passé ensemble : « devoir de s'asseoir », capacité à communiquer et à régler les conflits, à s'émerveiller de la richesse de la personnalité de l'autre, la décision de ne pas agresser l'autre, de savoir faire humblement le premier pas, etc. Il faut aussi poser les bonnes bases : se montrer progressivement en pleine vérité, en osant montrer ses blessures et ses vulnérabilités, tout en accueillant celles de son conjoint.

2 Un « avant » et un « après ».

Contrairement à ce que l'on pense spontanément, la vie commune (cohabitation) avant le mariage n'aide pas du tout au discernement qui doit précéder le choix. Vouloir « essayer avant de décider », c'est instrumentaliser l'autre, le prendre pour un objet. Coucher ensemble, engager son corps avec sa sensibilité, c'est court-circuiter le cerveau et le cœur : ce n'est pas se laisser libre. Le corps est extrêmement personnel et intime : il nous engage énormément ; ce n'est pas anodin ! Il y a des étapes fondamentales qui doivent le précéder : passer du temps à s'observer à distance focale, présenter l'aimé(e) dans sa famille et en entendre l'opinion avant de la soupeser (ce que sont les fiançailles), discuter sans fin ; et enfin se dire publiquement la promesse de réception et de don mutuels avant de la réaliser dans les actes !

Il y a très peu d'étapes sur le chemin du mariage. Le sacrement de mariage, l'échange des consentements, doit marquer un « avant » et un « après ».

3 La famille : chance ou obstacle ?

Chacun va « quitter son père et sa mère », et « ne faire plus qu'un » : il faut relire et critiquer (au sens neutre du terme) les éducations respectives reçues, les modèles familiaux induits, décider des liens aux parents qui seront redéfinis, même chose pour les fratries respectives. Le couple doit passer de deux « je » à un « nous ». Les accompagnateurs doivent savoir relever les difficultés prévisibles, et demander aux fiancés comment ils pensent y répondre. Le tout, c'est de ne pas s'engager à l'aveugle. Les accompagnateurs peuvent même, avec l'accord des fiancés, prendre la liberté d'écrire aux parents et aux témoins leur opinion sur cette union. Il arrive que la réaction des parents soit opposée à cette union : il faut idéalement aider chacun à vivre ce désaccord sans prononcer de paroles qui seront longtemps blessantes. Il arrive aussi que les parents ratent l'entrée, l'accueil, de la personne présentée : il n'y a qu'une seule « première fois », alors autant la préparer avec attention ! Idéalement, il faut prévoir de façon un peu formelle (la distance est un gage de liberté) un large temps pour se parler, pour poser des questions sur le parcours de vie de la personne, sur ses projets, sur sa famille, sur ses études, etc., bref, permettre une « relecture de vie » de la part de chacun, en veillant à avoir fourni les « règles du jeu » (« nous voudrions vous poser des questions, et sommes prêts à répondre aux vôtres ensuite » ; étant entendu que personne ne doit être interrompu ou jugé : d'abord, on écoute, donc on se tait...). L'accueil se doit d'être bienveillant.

4 Quand l'argent s'invite à la noce...

L'argent, ce n'est pas qu'un capital, c'est une façon de dire ses priorités, ce qui a du prix ! L'argent, c'est affectif ! L'argent, c'est aussi un pouvoir de domination sur l'autre, ou sur les événements de la vie (voire un rapport face à la Providence). Le mariage doit être célébré, même en grande simplicité : le mariage, c'est ce jour, plus les années qui suivent ; autant mettre les choses en perspective. Quand des arrhes ont été engagés partout, la liberté du couple est prise en otage. La préparation matérielle du mariage permet de vérifier le fonctionnement des fiancés et de leurs familles respectives. La préparation au mariage est une occasion de voir comment s'entraider pour réussir quelque chose ensemble.

Il est aussi vivement conseillé de rencontrer un notaire, afin qu'il présente les divers contrats civils de mariage existant, et d'aider les fiancés à trouver le plus adapté à leur situation. Le contrat le plus courant, ou celui attribué par défaut, est celui de la communauté de biens réduite aux acquêts ; néanmoins, le régime de séparation de biens n'est pas sans intérêt dans un couple où chacun travaille. La transparence par rapport à l'argent et à ses dépenses n'est pas évident : c'est déjà un domaine qui tient de l'intime ; c'est une manière de vivre l'ouverture à l'autre.

La vraie question demeure néanmoins moins le contrat de mariage que le rapport personnel à l'argent : c'est une question qui se situe dans le cœur plus que dans le code civil. C'est cela qu'il faut parvenir à éclairer : liberté et transparence !

5 La sexualité au service de la communion.

Jean-Paul II a développé une « théologie du corps » à partir d'une philosophie personnaliste selon laquelle le corps « exprime » la personne, et la personne est un être de relation, dont la relation suprême est la relation d'amour, relation qui est un échange de dons reçus, une communion de deux personnes qui procure la joie, l'épanouissement de chacun. Epanouissement non né de l'individualisme, mais né de l'échange...

Pour de nombreux couples, la sexualité présente un écueil : soit par excès, soit par défaut. Par défaut, si l'on confond chasteté et abstinence. La chasteté, c'est une attitude qui refuse d'utiliser l'autre à mon profit, et qui respecte le mystère de sa capacité à se donner librement à moi afin de le recevoir avec gratitude comme un cadeau. Par excès, quand on considère la sexualité comme une fin et non comme un moyen, que l'on exige des performances de jouissance au lieu de la communion des personnes. Dans tous les cas, le but de l'union des sexes est l'union des cœurs ; et c'est un dialogue

d'attitudes et de paroles qui précède ce dialogue charnel.

La sexualité exprime une certaine vision de la personne humaine. De nos jours, c'est hélas la pornographie qui « enseigne » les relations sexuelles ; alors qu'elle ne connaît rien de la relation entre deux personnalités. Tout dans l'homme est humain ! La sexualité humaine n'est pas instinctive, elle est habitée. La relation sexuelle doit faire désirer une relation autre que sexuelle. (Et inversement !) Le remède à l'infidélité, c'est la complicité. Car la fidélité n'est pas à réduire à son minimum syndical de « ne pas aller voir ailleurs », mais à exalter comme un dynamisme qui cherche à se donner et à se redonner entièrement, et d'espérer recevoir l'autre qui se donne et se redonne. Et pour me donner, je dois me posséder, et je ne dois pas me répandre. Garder sa virginité pour l'unique à qui je me donnerai tout entier et pour toute la vie, c'est déjà apprendre à donner mon cœur et ma vie ; garder la virginité de l'autre, c'est savoir déjà se mettre à son diapason, l'aimer au point de savoir l'attendre. Et ce ne sont ni la contraception ni le recours à l'avortement qui formeront la responsabilité adulte des petites personnes ! Si on estime que la position de l'Eglise est inaudible, les chiffres de 220 000 avortements par an en France malgré une contraception massivement distribuée le sont-ils davantage ?

6 L'accueil du mystère de la vie.

La fécondité est le rayonnement de l'amour. Mais la fécondité humaine, pensée, voulue, assumée ; bref, la fécondité responsable. Cela commence par donner une bonne information sur les domaines de la sexualité et de la vie conjugale. Et cela se poursuit par l'utilisation de moyens moraux et donc épanouissants pour réguler la fécondité du couple, en couple (fruit d'un dialogue et d'une interrogation constante sur l'accueil de la vie) : l'Eglise ne reconnaît comme morale que l'utilisation de méthodes naturelles de la gestion de la fertilité. La nature est un ordre bâti par le Créateur ; la nature humaine est faite de choix éclairé et responsable, intelligent et moral : il y a une écologie humaine ! C'est vrai qu'une méthode naturelle est contraignante ; le tri sélectif et le covoiturage le sont aussi. Ne soyons pas naïfs : s'il n'y a pas beaucoup de publicité pour les méthodes naturelles, c'est parce qu'elle ne rapportent pas des millions à l'industrie pharmaceutique. Les méthodes naturelles ne sont pas uniquement des techniques : ce sont des méthodes, des formes d'esprit, un certain état d'esprit, une certaine ouverture du cœur à la vie et une attitude respectueuse envers mon conjoint. Nous constatons que les techniques contraceptives finissent tôt ou tard par véhiculer un état d'esprit contraceptif et finalement abortif, et présentent un danger d'irrespect et d'utilisation du conjoint : c'est un esprit de domination qui rôde... Le vrai remède à l'avortement, c'est une éducation à la sexualité vécue comme expression de l'amour au sein d'un couple fidèle et stable car bien assorti et attentif. L'ouverture du cœur réconcilie la fécondité et la sexualité, elle permet d'accueillir des enfants, de nouvelles petites personnes à respecter et épanouir... Une méthode de régulation naturelle de la fertilité est contraignante, c'est vrai ; la prise quotidienne et à heure fixe de la pilule contraceptive l'est aussi ; sans parler des séquelles d'un avortement (dépression, addiction, déscolarisation, précarité provoquée).

7 Comment traverser l'épreuve et durer ?

La préparation au mariage n'est pas une recherche de perfection ; c'est une recherche de vérité. Il y a beaucoup de joie à partager la vie avec quelqu'un que l'on aime. La priorité numéro un dans la vie, c'est la réussite de sa vie affective, ce qui passe avant l'argent, le travail, les amis, la famille élargie.

Mais quand une épreuve survient (chômage, dépression, maladie), il faut d'abord que la personne concernée sache prendre conscience de son état et sache réclamer de l'aide en toute humilité : cela lui permettra de la recevoir ! Quant au conjoint, il ne doit pas se substituer au thérapeute, mais le seconder, ou se faire seconder par lui : inutile de s'épuiser à porter des charges trop lourdes pour soi. Quand ces difficultés personnelles sont connues avant le mariage, il n'est pas judicieux de se marier tout de suite : il faut que les problèmes soient résolus avant le mariage ; il ne fait pas se marier en espérant changer l'autre, et vouloir le guérir, c'est vouloir le changer soi-même. De plus, il ne fait pas

que les couples s'enferment sur leur souffrance partagée : il faut qu'à deux ils demandent de l'aide à une personne expérimentée, de la patience aux autres, etc. Parfois, c'est la relation de couple qui est en souffrance : il ne faut pas hésiter à aller consulter un conseiller conjugal avant que l'abcès ne soit trop gros. Le divorce, c'est ajouter de la souffrance à la souffrance : de la souffrance à chaque conjoint, de la souffrance aux enfants. C'est l'échec d'une réconciliation, c'est la désillusion d'un amour.

8 La réconciliation dans le couple.

Si tout n'est pas facile dans la vie d'un couple, tout ne doit pas pour autant être difficile ! Si chaque parole ou attitude de mon / ma fiancé(e) me pèse, je dois rompre. Question de bon sens. Aimer, c'est porter l'autre à l'intérieur de soi-même ; c'est souffrir de son absence ; c'est désirer sa présence. Et pourtant, même si l'on s'aime, on parvient à se blesser ! Il faut absolument parvenir à se parler, à se dire les choses, à faire part à l'autre de nos ressentis sans nous enfermer dans la bouderie, la résignation, la culpabilité ou le ressentiment. Il faut nommer et décrire la blessure.

Le signe du pardon, c'est la confiance retrouvée. Pourtant, nos gestes de réconciliation sont toujours modestes. Il ne faut pas idéaliser l'amour ; il ne faut pas non plus idéaliser le pardon. L'intervention d'un médiateur s'avère parfois utile pour permettre la réconciliation par l'élaboration du dialogue, l'accompagnement des paroles échangées : le médiateur permet d'objectiver le problème, et il peut proposer des pistes pour apaiser le couple. Si l'on cesse de se parler, on commence à se séparer ! Il faut savoir comment on en est arrivé là. Et prier, se poser devant Dieu, permet une saine triangulation, qui évite le face-à-face en duel. L'Eglise tolère la séparation des conjoints, mais si elle connaît son aspect pacifiant au début, elle connaît aussi sa dangerosité dans la durée : car ce n'est pas le temps qui résoudra le conflit, c'est le dialogue repris ! Il peut être bon de se ménager du temps pour soi... mais n'aurait-il pas été mieux de s'accorder du temps pour « nous » ?

L'Eglise admet aussi la demande d'enquête de reconnaissance de la nullité de mariage. Disons que cela ne déclare pas qu'il n'y a pas eu d'amour entre les conjoints, ni que les enfants ne sont pas nés d'un amour. Elle déclare que cet amour n'était pas celui du mariage, et qu'il a manqué (au moins) un élément pour constituer la promesse qui constitue le lien du mariage.

Aimer, c'est un risque permanent. C'est le risque d'être blessé, mais aussi d'être mal aimé en retour. On ne prend pas de risques sans un minimum de confiance. Cette confiance est en soi et en l'autre, en l'harmonie du couple, mais aussi en Dieu.

9 Le couple et la spiritualité.

Il n'y a pas d'opposition entre l'amour de Dieu et l'amour du conjoint. Ces deux amours s'appellent plutôt l'un l'autre. Mais la religion cristallise les manques de communion et de communication dans le couple : on peut se réfugier en Dieu au détriment des bras du conjoint. Le rapport à la religion devient problématique quand l'un des conjoints a l'impression que Dieu devient un compétiteur ; quand j'ai l'impression que donner du temps à mon conjoint c'est enlever à Dieu, ou quand j'ai l'impression que donner du temps à Dieu c'est enlever à mon conjoint. La religion commune des conjoints peut aider le couple, être un point commun. Mais les deux fiancés n'arrivent pas avec le même bagage religieux, ni forcément les mêmes goûts. Mais il faut pour se marier à l'Eglise que les fiancés soient disposés à baptiser et éduquer dans la foi leurs enfants. Les parents ont parfois la fausse bienveillance de ne pas vouloir imposer de religion à leur enfant afin de lui permettre de « choisir plus tard » ; pourtant, ils vont lui imposer sa nourriture, ses vêtements, son école, ses règles de politesse, etc.

Le sacrement de mariage, comme tout sacrement, est (entre autre) une promesse d'assistance de la part de Dieu qui n'est pas proportionnelle à la foi des conjoints : c'est un cadeau, une grâce (un don gracieux, gratuit).

C'est parce qu'il y a un bien pour la personne humaine et pour toute l'humanité dans le mariage indissoluble que l'Eglise le protège féroce.